



PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 8 janvier 2019

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, Farid Ben Farah, François Potier, Marc Bayet, Hadi Laribi

Excusé : David Florès

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ PRESIDENT

Marc BAYET

Le Groupement Brévenne souhaite à chacun d'entre vous **une Bonne et Heureuse Année 2019** : qu'elle vous apporte la joie, la sérénité, la santé, une vie épanouie et bien sûr la réussite sportive venant récompenser les efforts de chacun ! Il remercie pour leurs vœux les différentes Commissions du District et les clubs de Soucieu en Jarrest, Francheville, Hauts Lyonnais, Grézieu la Varenne, FCSO 69 et Meginand.

Par ailleurs, le Groupement vient d'apprendre avec tristesse le décès de Jean Buis à l'âge de 81 ans. Il fut le secrétaire du Groupement Brévenne sous la présidence de Francine Cayuela de 1997 à 2006 : il exerça cette activité avec passion et beaucoup de sérieux. Le Groupement adresse à tous ses proches ses sincères condoléances.

➡ SECRETARIAT

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées.**

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus

PAYS ARBRESLE : installations indisponibles le 23 Mars, lu et noté

MEGINAND : plateaux au stade Grand Croix à Marcy, lu et noté

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

Néant

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la Journée de rentrée de Septembre 2019 qui rassemble tous les clubs du Groupement. Les festi-animations se dérouleront le 23 Mars à GIVORS et le 11 Mai à GREZIEU le MARCHE et à RHONE SUD. La JND décentralisée se déroulera le 25 Mai au FCPA.

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Marcy, stade Grand Croix



PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

MEGINAND : plateaux au stade Grand Croix à Marcy, lu et noté

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquantes

Néant

COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels

les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus

CRAPONNE : engagement 6° équipe, lu et noté

PAYS ARBRESLE : installations indisponibles le 23 Mars, lu et noté

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00 lorsque les U7 et U9 ne jouent pas, lu et noté

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Saint Genis les Ollières à 10h00

CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00

Feuilles match manquantes

Néant

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus

Néant

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00



PV 416 DU JEUDI 10 JANVIER 2019

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpilleux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile au stade Grand Croix à Marcy, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles match manquantes

Néant

Championnat phase 2

Les clubs désirant inscrire de nouvelles équipes en U13 pour la deuxième phase doivent le faire **AVANT le 21 Janvier**.

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus

Néant

Informations importantes

Le prochain tour des Coupes se déroulera le 27 Janvier 2019 avec un tirage au sort le 15 Janvier 2019 à 19h00 au Siège du Groupement. Les responsables de toutes les équipes concernées sont cordialement invités.

Le calendrier prévisionnel pour les tours suivants est : 31 Mars, 28 Avril, 30 Mai et finales les 15 et 16 Juin.

25 équipes inscrites en Coupe U15

STE FOY LYON 1 et HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1 sont qualifiés pour les 1/16^e finale de la Coupe DLR donc ne peuvent pas participer à la Coupe de Groupement.

CASCOL 3, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1 et 2, ST MARTIN HAUT 1 et 2, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 2, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAUX 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

15 équipes inscrites en Coupe U17

CRAPONNE 1, ST GENIS LAVAL 2 et FCSO69 1 sont qualifiés pour les 1/16^e finale de la Coupe DLR donc ne peuvent pas participer à la Coupe de Groupement.

SC GARON 2, STE FOY LYON 1 et 2, GREZIEU VARENNE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 2, US DES MONTS 1

17 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais

ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, SAVIGNY 2, COTEAUX LYONNAIS 1, STE FOY LYON 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIÈRE 2, MONTROTTIER 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 2, ST JULIEN 1, MEYS 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, HTE BREVENNE 3, RONTALON 1, USDM 2

17 équipes qualifiées en Coupe Ballandras

CRAPONNE 1 est qualifié pour les 1/16^e finale de la Coupe DLR donc ne peut pas participer à la Coupe Ballandras.

CASCOL 2, ST PIERRE MINEURS 1, CRAPONNE 2, VAL LYONNAIS 2, CHAPONOST 2, ST MARTIN HAUT 1, COTEAUX LYONNAIS 1, GIVORS 1, STE FOY LYON 1, GIRAUDIÈRE 1, SOURCIEUX 1, MILLERY/VOURLES 3, GREZIEU MARCHE 1, MALVAL 1, RHONE SUD 1 et 2, HTS LYONNAIS 3.